

CENTRE DE PUÉRICULTURE
JURASSIEN

*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

CENTRE DE
PUÉRICULTURE
JURASSIEN 

CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS DE 0 À 4 ANS

CAFÉ DE LA POSTE À GLOVELIER LE 05.06.2019

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : **1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée générale est ouverte à 19 : 35.

Présences et ordre du jour Pour des raisons de lisibilité, la liste des présences et absences se trouve en annexe. (Voir annexe 1).

L'ordre du jour est modifié : un ch. 1.3 est ajouté pour permettre l'admission de nouveaux membres. Le chiffre 5.5 est déplacé au ch. 3.2.2 (décharge du comité). Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de l'année précédente Le procès-verbal est approuvé.

Admission de nouveaux membres Les membres suivants demandent leur admission en tant que membres du Centre de Puériculture Jurassien :

- Syndicat des Services Publics
- Mme Stéphanie Malnati
- M. Pierre-Olivier Cattin
- Mme Dominique Cattin
- M. Marco Lorenzini
- AJAM
- Mme Catherine Hügli
- Service Sociale Régional

Les nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : **2. Rapport et bilan**

Bilan de l'année 2018
Rapport d'activité

Le rapport d'activité des puéricultrices est présenté par Christine Fornasini stemer. Elle indique que beaucoup d'énergie a été employée dans les différents groupes de travail et représentation au comité. Pour les tâches auprès des familles, 80% des nouveau-nés sont suivis. Les visites à domicile sont plus fréquentes que les consultations au centre, bien que les heures d'ouverture aient été élargies. Il y a eu des contacts réguliers avec l'AJAM et la CAF pour les familles migrantes. Il y a un certain nombre d'enfants prématurés en 2018. Un cours a été donné sur l'alimentation pour les crèches de la vallée de Delémont par Muriel Varrin et Janick Ruch. Une rencontre aura lieu dans la deuxième moitié de 2019 avec les sages-femmes indépendantes. Il est encore souligné que les puéricultrices sont membres de l'ASCPE.

Thérèse Choffat présente la position des puéricultrices sur l'avenir du centre. Elle indique que l'ensemble des puéricultrices s'opposent au projet de centralisation qui avait été évoqué par le comité, car cela mettrait à mal les principes de proximité et de diversité et qui compliqueraient les visites à domicile. Les puéricultrices estiment qu'une fusion mettrait en danger l'équilibre du centre. Elles regrettent de ne pas avoir été associées à la démarche et évoquent une rupture du lien de confiance avec le comité actuel. Comme alternative à la centralisation, les puéricultrices proposent d'adapter leurs salaires à l'échelle du canton, de créer de réelles synergies entre les centres et de nommer une puéricultrice responsable à ce titre, de confier la comptabilité à une fiduciaire et de demander une participation aux membres du CPJ, afin que les prestations restent gratuites pour les familles.

Rapport du comité : Simon Coste présente le rapport du comité.

Il précise que le travail des puéricultrices et les prestations qui sont offertes ne sont pas remis en cause, mais qu'au vu de la situation financière du centre, des changements sont nécessaires. Il prend acte avec satisfaction des propositions faites ce soir par les puéricultrices. Outre les démarches pour un éventuel rapprochement avec la Croix-Rouge et un regroupement de plusieurs associations subventionnées par le canton, pistes qui ont échoué, le comité a proposé des économies d'échelles, dont l'une des conséquences pouvait être la centralisation des trois antennes actuelles. Il annonce qu'au vu de la perte de confiance qui s'est installée avec les puéricultrices, l'actuel comité démissionne en bloc afin de permettre à un autre comité de mettre en place les démarches qu'il jugera utiles. Il est fait mention de la proposition de mise en place de cotisations pour les membres du CPJ, dont il sera question plus loin. En tous les cas, sans apport d'argent supplémentaire sur le long terme, le centre ne tournera pas.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

3. Finances

Comptes 2018

Adeline Moine-Voisard présente les comptes 2018.

Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes 2018 étaient la Commune de Delémont (M. Fluri) et la Commune de Develier (M. Fleury) : selon eux, la pérennité financière du centre n'est pas garantie.

Décharge de la comptable pour les comptes 2018

La décharge est acceptée à l'unanimité.

Décharge du comité de leurs responsabilités envers l'association

La décharge est acceptée à l'unanimité.

Nicolas Pétrémand indique que le Ministre Jacques Gerber va solliciter un audit des comptes du centre pour les années 2015-2018.

Nomination des vérificateurs de comptes

Il est proposé de demander à une fiduciaire. A défaut, et selon le tournus ordinaire, Develier et Goumois vérifieront les comptes 2019.

La discussion est ouverte.

Proposition de mise en place de cotisations

Le vote est demandé pour le principe de mise en place d'une cotisation immédiate. Le principe est accepté à l'unanimité, de même que de prévoir plusieurs cotisations en fonction du type de membres (communes, associations, membres individuels). En parallèle, il pourrait être bénéfique également de mettre en place une campagne pour la recherche de membres. Ce point pourra faire partie des tâches du prochain comité, dans le cadre de l'élaboration de nouvelles stratégies avec financement sur le long terme.

1. Pour les communes

Une cotisation de 50ct/habitant de la commune pour les membres actifs et de 150.- pour les membres passifs est votée. 9 membres votent en faveur, 11 membres s'abstiennent.

2. Pour les associations

Une cotisation de CHF 50.- et de CHF 100.- pour les associations, en fonction de leurs capacités financières respectives, est acceptée à l'unanimité.

3. Pour les membres individuels

Une cotisation de CHF 25.- et de CHF 100.- pour les membres de soutien est acceptée à l'unanimité.

Budget 2019 sans cotisation

Le budget 2019 est présenté, sans adaptation des salaires pour l'instant car elle n'est pas encore effective. Une perte de CHF 1500.- est prévue.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

4. Démission du comité

Membres

Clara Loichat, Tania Berdat, Klasina Brunott et Virginie Mertenat démissionnent de leurs fonctions.

Secrétaire

Julie Willemin a présenté sa démission au Président.

Comptable

Adeline Moine-Voisard démissionne de ses fonctions.

Président

Simon Coste démissionne de ses fonctions.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

5. Nomination du nouveau comité

**Membres/Secrétaire/
Comptable/Président**

Doivent être élus : un-e représentant-e par district, un-e secrétaire, un-e président-e, un-e comptable.

Personne ne se présente. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour la nomination du prochain comité. Dans l'intervalle, le Service de la santé publique assurera le paiement des salaires et des factures courantes.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

6. Nouvelles échéances pour l'association

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 21 août 2019, elle sera convoquée par Simon Coste. Les seuls points à l'ordre du jour seront la nomination du nouveau comité et le retour des communes sur la proposition de cotisation.

Dans l'intervalle, les membres du CPJ recherchent de nouveaux membres pour le comité.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

7. Divers et imprévus

Nicolas Pétremand précise encore qu'il va demander à ce que le contrôle des comptes soit fait pour l'automne 2019. Il précise également qu'une rémunération pour le ou la comptable est indispensable, car les responsabilités l'exigent. Une enveloppe supplémentaire pourra être mise à disposition et éventuellement des ressources.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour :

8. Clôture de l'assemblée

Le Président remercie les participants à l'assemblée générale et clôt la séance à 21 :45.

Liste des présences

Présents :

- Membres du comité (Simon Coste, Adeline Moine-Voisard, Klasina Brunott, Tania Berdat, Clara Loichat, Virginie Mertenat)
- Puéricultrices (Muriel Varrin, Thérèse Choffat, Janine Friedli, Agnès Donzé, Marie-France Paupe Vitali, Janick Ruth, Christine Fornasini Stermer, Cathy Colomb)
- Joana Chena-Basanta (SSP), Chantal Bofetti (Commune de Mettemberg), Milena Gerber (SOS Futures mamans), Laure Chiquet (Service de la santé publique), Nicolas Pétremand (Service de la santé publique), Marco Lorenzini (APEA), Sébastien Baettig (Services sociaux régionaux), Stéphanie Malnati (Association Familles d'Ajoie), Catherine Hügli (Association Familles d'Ajoie), Catherine Gedda Meier (CAD Delémont et Franches-Montagnes et Familles 2000), Séverine Crelier (AJAM et Familles 2000), Pierre-Olivier Cattin (pédiatre), Dominique Cattin (La Bulle Verte Porrentruy), Francis-Michel Meyrat (Commune de Rossemaison), Béatrice Berret (Insieme Jura), Véronique Marchand (Commune de Clos du Doubs), Audrey Schluchter (Commune de Courgenay), Liliane Pape (Commune de Lugnez), Stéphanie Schlüchter (Commune de Cornol).

Excusés :

- Julie Willemin, Commune de Fontenais, Guenat Patrick, Lovis Dorothée, Commune de Courrendlin, Maître Anne, Commune St-Brais, Fondation O2, Planning Jura, Commune de Soyhières, Commune les Bois, Conseil municipal de Delémont, Conseil municipal de Porrentruy, Commune de Boécourt.